

Communiqué de Presse

GUADELOUPE PÔLE CARAÏBES

Trafic stable en février 2019.

Les Abymes, 21 mars 2019

Le trafic du mois de février 2019 de l'aéroport « Guadeloupe Pôle Caraïbes » est stable par rapport à février 2018, à - 0,2%.

Le glissement de la période des « Jours Gras » de mi-février comme l'an dernier à mi-mars cette année explique en grande partie cette stagnation, avec un report du trafic vers mars.

Le trafic vers l'Amérique du Nord toujours très dynamique

Avec 23 176 passagers transportés en février 2019, le faisceau « Amérique du Nord » maintient son dynamisme et affiche 5,3% de progression. Cette croissance est confortée par une demande toujours soutenue et les bons coefficients de remplissage constatés sur les lignes opérées par NORWEGIAN, American Airlines, Air Canada et Air Transat. L'axe canadien est particulièrement dynamique, Montréal enregistrant 88% de croissance.

Stabilité du trafic vers l'hexagone

Le faisceau « France hexagonale » progresse de 1,6% pour atteindre 146 870 passagers en février 2019. Air Caraïbes, Corsair et XL Airways voient leur trafic progresser respectivement de 7,9%, 4,3% et 3,2%. Level, nouvellement arrivée en 2018, a transporté 9 784 passagers. En revanche, Air France affiche une baisse significative vers Paris (-20,7%). Elle est essentiellement due au repositionnement sur Saint-Martin de la liaison opérée de janvier à mars 2018 entre CDG et Pointe à Pitre. Cette liaison avait été basculée sur Pointe à Pitre suite au passage de l'ouragan IRMA sur l'île de Saint-Martin.

Les faisceaux « régionaux » en recul

Avec 6 007 passagers, le faisceau « Caraïbe » (hors Antilles Françaises), enregistre une diminution de 16,4%. Sur ces destinations, le mois de février 2018 avait connu une hausse exceptionnelle. Elle était notamment liée aux passagers en correspondance vers Juliana, suite à la suspension de la desserte régulière d'Air France vers cet aéroport. La baisse s'explique également par un net recul de la fréquentation vers Haïti en raison des troubles qui ont touché l'île en début de mois.

Vers la Martinique et la Guyane, on note un nouveau recul global de 6,9%, avec une situation contrastée pour chacun des départements : Cayenne affiche une progression de 38,8% à 5 878 passagers, portée par l'ouverture d'une ligne directe par NORWEGIAN. A contrario, la liaison vers Fort de France voit son nombre de passagers diminuer de 13%. Elle est pénalisée par une concurrence accrue de l'offre maritime depuis la remontée des tarifs de l'aérien. L'axe Martinique-Guyane enregistre 33 600 passagers en février 2019 contre 36 109 à la même période de l'année précédente.

Le trafic vers les Iles du Nord - Saint Martin/Saint Barthélemy - est stable avec un peu plus de 14 000 passagers. Le trafic

vers Saint Martin Grand Case enregistre 7,3% de croissance (+757 passagers) alors que celui vers Saint Barthélemy reste à la baisse avec une diminution de 20,4% (-733 passagers).

Enfin, le transport de fret est en recul de 16,5% par rapport à l'an passé. Cela s'explique par un début de saison des melons moins bon que l'an dernier et par le fait qu'en début d'année 2018 il y avait eu un acheminement exceptionnel de fret à destination des îles touchées par des phénomènes cycloniques. Avec 869 tonnes transportées en février 2019, le fret maintient son niveau de février 2017.

Pour rappel, la concession de l'aéroport de Pointe à Pitre/Le Raizet est détenue depuis décembre 2014 par la Société aéroportuaire « Guadeloupe Pôle Caraïbes » qui est une société anonyme de droit privé à actionnariat public composée comme suit : 60% Etat, 25% CCIIG et 15% collectivités locales (Région 6%, Département 4% et Cap Excellence 5%). Elle est dirigée par un Directoire présidé par Alain BIEVRE, avec Daisy ADELAIDE et Jérôme SIOBUD, et un conseil de surveillance de 15 membres présidé par Pierre CAUSSADE.